

Domaine 2 : Concours

Fiche Action 2.3

Trophées de l'apprentissage



Lien : [Flyer des actions du MEDEF](#)

Événement local géré par le MEDEF.

Partenaires :

- Le Mouvement des entreprises de France (MEDEF)
- Académie de La Réunion,
- Opérateur de compétences (AFDAS, AKTO, Constructys, Opco EP, OCAPIAT, Uniformation),
- le groupe Exsel Authentic hotels,
- JIR GROUPE MEDIA.

Public ciblé : Apprentis et entreprises employant des apprentis

Objectifs :

Valoriser, soutenir, encourager et récompenser les entreprises et les associations de toutes tailles dans le cadre de leurs bonnes pratiques en faveur de l'apprentissage (recrutement, intégration et suivi du jeune, valorisation de leur marque employeur...).

Descriptif :

Un jury composé d'institutionnels et d'entreprises désigne par vote les lauréats après attribution d'une note suivant une grille de notation. Un lauréat dans chaque catégorie est nommé :

- entreprises de moins de 11 salariés,
- entreprises de 11 à 49 salariés,
- entreprises de 50 à 149 salariés,
- entreprises de plus de 250 salariés,
- associations.

Deux coups de cœur sont également désignés : côté entreprise et côté association.

Découvrez les lauréats de l'édition 2022 : [Edition 2022](#)

Modalités d'inscriptions :

Les entreprises devront remplir un dossier de candidature dans le cadre du concours. Le dossier porte sur 6 critères : Marque employeur, Sourcing, Recrutement, Intégration et suivi de l'apprenti(e), Suivi de l'apprenti(e) post-contrat, Éléments quantitatifs.

Dates : Octobre 2024

Contacts :

Nathalie MONDON - Coordinatrice régionale de la Formation Professionnelle Ecole/Entreprise
 Mail : nathalie.mondon@medef-reunion.com Tél : 02 62 20 01 30

Marion MOLLY - Chargée de mission relation Ecole/Entreprise
 Mail : ecole.entreprise@medef-reunion.com